



# Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs Elargi

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

---

**Docteur Nicole Smolski**  
*Présidente*

**Docteur Bertrand Mas**  
*Vice-Président*

**Docteur Yves Rébufat**  
*Secrétaire Général*

## **NON, L'HOPITAL N'EST PAS UNE ENTREPRISE. MAIS IL VA DEVENIR LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DES COÛTS DE LA SANTE.**

Alors que les déficits budgétaires de la plupart des hôpitaux publics français commencent à s'améliorer, au prix de l'accroissement de tensions sociales internes générées par les fameux plans de retour à l'équilibre budgétaire ; que les professionnels de terrains subissent au quotidien les pressions managériales afin d'augmenter l'activité médicale et la cotation des actes, parfois au mépris de la réglementation et du droit du travail, les recommandations de la mission présidée par Raoul Briet alertent le SNPHAR-E, en tant que Syndicat de praticiens des hôpitaux publics.

Cette Mission, mise en place en janvier 2010 par N.Sarkozy, a pour objectif de trouver des outils destinés à limiter les dépenses de l'assurance-maladie. Un des outils proposé préconise de geler des crédits en début d'année et de ne les débloquer que si l'objectif de dépense prévu par l'ONDAM était tenu. Pourquoi pas ? Sauf que les principaux crédits visés par ces mesures sont ceux des MIGAC, largement dévolues aux missions assumées par les seuls hôpitaux publics (soins de recours, gardes médicales, SAMU, ...).

Les hôpitaux publics sont donc pris en tenaille, contraints de trouver des financements par une augmentation de l'activité (paradoxe budgétaire engendré par une T2A inflationniste, surtout depuis le passage brutal imposé à la T2A à 100%), mais seuls obligés de respecter l'ONDAM, enveloppe budgétaire fermée où puise l'ensemble des dispositifs de santé du pays, et forcés d'assumer les missions de recours, ainsi que les urgences H24. Les modes de financement imposent une course effrénée à l'activité sans évaluation réelle de la pertinence, de la qualité et de la sécurité des soins : gagner des parts de marché, mais avec des crédits de fonctionnement gelés !

Aucune entreprise ne pourrait survivre avec des règles du marché aussi volatiles, a fortiori pas l'hôpital. Non, la santé n'est définitivement pas un marché, ou alors un marché de dupes, installé au détriment des patients et des soignants.

---

Service d'Anesthésie Réanimation  
Hôpital de la Croix Rousse  
69004 Lyon Cedex  
tél. 06 88 07 33 14  
tél. 04 72 07 10 17  
✉ nicole.smolski@snphar.fr

Département d'Anesthésie Réanimation Pédiatrique  
Hôpital de la Timone Enfants  
264 rue Saint-Pierre, 13385 Marseille  
tél. 06 62 00 60 11  
tél. 04 91 38 68 47  
✉ bertrand.mas@snphar.fr

Service d'Anesthésie Réanimation  
Hôpital Laënnec - CHU de Nantes  
44093 Nantes Cedex 1  
tél. 06 86 87 62 76  
tél. 02 40 16 53 04  
✉ yves.rebufat@snphar.fr

[www.snphar.com](http://www.snphar.com)